

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 11-12

Vorwort: Viens chez moi, j'habite à l'usine

Autor: Calpini, Geneviève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE À L'USINÉ

Lorsque, aujourd'hui, vous pianotez sur votre ordinateur, achetez des salades, allez au théâtre ou rentrez chez vous, vous n'avez pas nécessairement conscience du fait que, peut-être, il y a quelques années, d'autres, en ces lieux, assemblaient des pièces de montres ou fabriquaient des cylindres de serrure.

Quand une affectation en remplace une autre sans solution de continuité, on ne parle pas de friche, le bâtiment ou l'ensemble de bâtiments n'étant jamais abandonnés. Sur ce thème, nous avons choisi de vous présenter un dossier photos sans nous appesantir sur l'histoire des bâtiments présentés. D'ailleurs, comme vous pourrez le constater, certaines de ces réalisations ont déjà fait couler beaucoup d'encre.

Et les friches? Certains semblent même douter de leur existence. Ainsi, au Val-de-Travers, les bâtiments à vocation industrielle ne restent pas longtemps vides (cf. l'article de M. Antoine Grandjean: «Friches industrielles au Val-de-Travers, connais pas!», en p. XIII).

D'autres régions, par contre, connaissent ce problème, un problème qui ne fait qu'empirer avec l'écoulement du temps, les bâtiments ayant plutôt tendance à se détériorer (cf. article de M. Fulvio Moruzzi: «La fonction suit la forme», en p. III).

On peut difficilement élaborer une théorie générale valable pour l'ensemble de la Suisse. Il faudra tenir compte des disparités régionales. Ainsi la friche genevoise sera l'objet de plus de convoitises que la friche jurassienne, et cela ne manquera pas d'avoir des effets importants sur les possibilités de réaffectation (cf. l'article de M. Claude Raffestin: «Réflexions sur la notion de friche industrielle», en p. XIV).

D'ailleurs, selon des études récentes, il semblerait que le parc des bâtiments vacants va augmenter ces prochaines années (cf. «Des usines aux logements — Expériences et suggestions», Hans Rusterholz, Otto Scherer, *Bulletin du logement* N° 38, Office fédéral du logement, Berne, 1988).

Dès lors, ce thème qui, pour l'instant du moins, ne semble pas passionner les foules, va certainement prendre de plus en plus d'importance à l'avenir, tant il est vrai qu'en profitant au maximum des structures bâties existantes, on économisera le sol.

Vue sous cet angle, la friche perd la connotation négative qu'elle semble avoir pour certains. Ce n'est plus la fin d'une époque, un ensemble de ruines pas encore assez anciennes pour qu'on y organise des circuits touristiques. C'est de l'espace à disposition, cet espace dont nous manquons tant, que l'on peut réutiliser pour satisfaire des besoins nouveaux. *Geneviève Calpini*

LES FRICHES INDUSTRIELLES

LA FONCTION SUIV LA FORME

Dans un domaine aussi insaisissable que celui de la créativité, les slogans les plus contradictoires peuvent se succéder et être brandis comme des étendards par des générations successives.

Pour Ruskin (1818-1900), «la décoration est l'élément principal de l'architecture», alors que Loos (1870-1933) fit un malheur avec son pamphlet «La décoration est un crime» reproduit par Le Corbusier dans ses cahiers de «*L'Esprit Nouveau*».

Si les deux déclarations susmentionnées sont isolées du contexte dans lequel elles furent prononcées, elles peuvent laisser supposer un antagonisme irréductible.

Mais si l'on est conscient que la première se référait aux sculptures qui sublimaient les maçonneries gothiques et que la deuxième s'insurgeait contre la contrainte des décorations hypocrites découlant de tabous anachroniques, il est alors évident que les deux sentences émanent d'états d'âme et de motivations somme toute semblables.

Le même sort paraît réservé au slogan qui fut entre autres attribué à Horatio Greenough et à Louis Sullivan: «La forme suit la fonction». Après avoir éclairé la voie de générations d'architectes, cette maxime a succombé à un nouvel esthétisme à base d'éléments constructifs hybrides qui s'était emparé des architectes modernes à partir des années 50. Un phénomène de saturation consécutif à tant de nouvelles contraintes sociales et visuelles a débouché sur le rejet de ces aspects décadents. Soudain on découvrit que des édifices qui avaient été conçus pour des destinations bien précises pouvaient convenir admirablement à d'autres fonctions.

Peter Blake, qui fut le rédacteur de la prestigieuse revue *Architectural Forum* se fit l'interprète du malaise qui avait atteint l'architecture moderne. Dans son livre *Forum follows Fiasko*, il rappelle par exemple que l'école «néogothique» d'architecture de l'Université de Pennsylvanie qui avait été conçue comme école dentaire était «malgré